

La berce du Caucase : une espèce exotique envahissante à surveiller !

Val-Alain, 27 avril – La Municipalité de Val-Alain vous invite à signaler la présence de la berce du Caucase dès son apparition.

La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est une plante envahissante qui peut être néfaste pour la santé humaine. Elle a été introduite en Amérique du Nord au début du siècle dernier pour des raisons horticoles et répertoriée pour la première fois au Québec vers 1980. Sa sève contient des toxines activées par les rayons ultraviolets. Le contact avec la sève, combiné avec l'exposition à la lumière, peut causer des lésions cutanées semblables à des brûlures. De plus, la berce du Caucase est très envahissante et colonise rapidement divers milieux. Elle nuit à la croissance des plantes indigènes et peut entraîner une perte de biodiversité. Elle représente donc un risque pour la santé et pour l'environnement.

La plante peut varier de 1,5 à 5 mètres de hauteur et produire, lorsque mature, des ombelles aplaties mesurant de 20-50 cm avec de nombreuses petites fleurs blanches. Le bord des feuilles est fortement découpé, les tiges sont couvertes de poils rigides et de taches pourpres. Les graines produites peuvent rester viables plusieurs années dans le sol.



Si vous l'observez sur le territoire de la municipalité de Val-Alain, veuillez signaler sa présence :

- En téléphonant au bureau de la municipalité au (418)-418-744-3222.
- Et sur le site Sentinelle au www.pub.mddefp.gouv.qc.ca/scc

En cas d'exposition : <http://sante.gouv.qc.ca/problemes-de-sante/brulurescausees-par-la-berce-du-caucase/>

Note : N'hésitez pas à prendre des photos des plants pour permettre une identification plus facile.